

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES POLITIQUES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE FORMATION ET D'EMPLOI: MAROC 2023

Le présent document a été élaboré par Kristien Van den Eynde, ETF.

Son contenu relève de la seule responsabilité de l'ETF et ne reflète pas nécessairement les points de vue des institutions de l'Union européenne.

© Fondation européenne pour la formation, 2024

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

SYNTHÈSE

Les rapports évaluant le système éducatif au Maroc indiquent tous que, bien que le pays fasse des progrès modérés, le système éducatif continue de ne pas être synonyme de succès chez les personnes les plus vulnérables du pays. Les données de la Banque mondiale montrent qu'en moyenne 64 % des enfants marocains âgés de 10 ans ne sont pas capables de lire ou comprendre un texte simple.

Bien que presque tous les enfants marocains soient aujourd'hui inscrits à l'école primaire, un tiers seulement d'entre eux atteignent le niveau minimal de maîtrise de la lecture au moment où ils quittent l'école. Ces difficultés persistent malgré des niveaux élevés de financement public. En 2021, 16,9 % de l'ensemble des dépenses publiques ont été consacrées à l'éducation, ce qui est nettement supérieur à la moyenne mondiale (14,8 %) et à celle de l'OCDE (12,4 %).

Avant la crise de la COVID-19, le secteur des compétences et du travail bénéficiait d'un regain d'intérêt de la part des plus hautes sphères du gouvernement marocain, et les actions concrètes mises en œuvre ont eu un impact visible sur son développement. Ainsi, depuis près d'une décennie, le taux de décrochage scolaire est en forte baisse (en particulier au niveau primaire), tandis que le taux d'alphabétisation est en hausse, le tout dans un contexte économique marqué par l'alternance de phases de stabilité et de croissance. Toutefois, mise à part l'augmentation du nombre d'enfants fréquentant l'école chaque année, les politiques gouvernementales n'ont guère contribué à remédier aux défaillances systémiques du secteur.

Le tremblement de terre du 8 septembre 2023, qui a touché plusieurs provinces des hautes montagnes Atlas, a non seulement causé des pertes humaines et matérielles considérables, mais a également fortement accentué les inégalités socio-économiques qui existaient déjà dans ces régions vulnérables. Le gouvernement, en collaboration avec la communauté internationale des donateurs, adapte ses programmes de développement afin de fournir le soutien spécifique nécessaire pour aider les personnes âgées, les enfants, les femmes et les personnes handicapées.

Un nouveau plan de réforme de l'éducation pour 2022-2026 a été présenté en novembre 2022 pour remédier aux faiblesses du système éducatif. La nouvelle réforme vise à améliorer la gouvernance, à renforcer le niveau d'engagement des différentes parties prenantes dans le processus de réforme et à repenser le financement du secteur. Elle comporte 12 engagements spécifiques. Contrairement aux précédents documents de stratégie nationale relatifs à l'éducation, cette feuille de route souligne la nécessité d'un changement « mesurable ». Les principaux objectifs visent à améliorer la qualité et la couverture de l'enseignement, mais aussi à développer les activités extrascolaires et à faire davantage pour prévenir le décrochage.

En 2023, le gouvernement a poursuivi la mise en place de programmes en faveur de l'emploi visant à faire en sorte que le rebond économique soit mis à profit pour augmenter les taux d'emploi. De nombreux succès opérationnels, décrits dans cette fiche, ont jalonné ces initiatives. L'élaboration d'un projet de loi visant à réformer le secteur de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP), notamment la manière dont il est régi et financé, constitue une autre évolution importante.

1. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES POLITIQUES, DÉMOGRAPHIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Évolution politique

Fort d'une situation géographique favorable et d'infrastructures relativement solides, le Maroc entend se positionner stratégiquement en tant que pont économique et financier entre l'Europe et l'Afrique. Dans ce but, le Maroc a lancé un partenariat stratégique Sud-Sud fondé sur le co-développement et sur une coopération plus étroite avec la plupart de ses voisins du Sud et de la région, afin d'exploiter au mieux sa situation géographique et ses relations historiques avec ses partenaires commerciaux européens et méditerranéens. Il s'agit notamment d'échanges entre pairs et de partage d'expertises pour aborder le développement des compétences et les actions en faveur du climat (Hekking, 2020).

Le parti précédemment au pouvoir, le Parti pour la justice et le développement (PJD) (souvent comparé à une version régionale modérée des Frères musulmans), a perdu la plupart de ses sièges parlementaires lors des élections législatives de 2021. Le premier ministre, l'homme d'affaires milliardaire Aziz Akhannouch, a annoncé qu'il entendait adopter une politique différente de celle du précédent gouvernement et mettre davantage l'accent sur la réduction de la pauvreté. L'Economist Intelligence Unit qualifie le Maroc de «démocratie hybride», et l'indice de démocratie du Royaume n'a cessé de croître ces 15 dernières années.

Ces dernières années, le Maroc a déployé des efforts considérables pour consolider les avancées opérées en matière de politique étrangère. Le pays a rejoint l'Union africaine, signé des accords bilatéraux avec le Conseil de coopération du Golfe et amélioré ses relations avec l'Union européenne afin d'obtenir le «statut avancé». Le Maroc a été le premier pays de la région à obtenir le statut avancé, en 2008, ce qui en fait un pionnier en ce qui concerne la politique européenne de voisinage .

Démographie

Si les taux de fertilité et de mortalité du Maroc continuent de diminuer, la population augmente progressivement, avec près d'un demi-million de personnes en plus chaque année. La population marocaine est ainsi passée d'un peu plus de 32 millions d'habitants en 2012 à 37 millions en 2021 (HCP, 2021b). La croissance de la population marocaine devrait se poursuivre pendant plus d'une décennie (CERED, 2017).

La répartition par âge évolue également, les populations en âge préscolaire et scolaire ayant tendance à diminuer et la population active devant augmenter jusqu'en 2050. En somme, la tendance démographique au Maroc, à l'instar de celle observée chez ses voisins régionaux et à la suite de l'«augmentation rapide de la population de jeunes» dans les années 2000, est celle d'une population de plus en plus urbaine (64,6 %) et vieillissante, ce qui aura probablement pour effet de déplacer la pression qui s'exerce actuellement sur le système scolaire vers le marché du travail et les systèmes de sécurité sociale (Engelhardt-Wölfli et al., 2018). Ces derniers seront particulièrement touchés par l'augmentation de la cohorte des personnes âgées (60 ans et plus), qui devrait doubler au cours des 30 prochaines années, pour atteindre 23,2 % de la population totale en 2050, contre seulement 9,4 % en 2014. La part actuelle des jeunes Marocains (15 à 24 ans) dans la population est de 25 %, ce qui correspond à la moyenne de la région SEMED (région méditerranéenne méridionale et orientale) (ETF, 2021a).

Le Maroc a une longue tradition d'émigration, 8,6 % de ses ressortissants vivant à l'étranger (ETF, 2021a). Si les migrants marocains possèdent historiquement des niveaux de compétences faibles à moyens, plus d'un tiers étaient titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 2019 (HCP, 2021b). En conséquence, le risque de fuite des cerveaux fait aujourd'hui l'objet d'une attention croissante dans les politiques de développement du capital humain. Les hommes à la recherche d'un emploi à l'étranger forment le plus gros contingent des nombreux migrants quittant le pays. Les femmes ont plutôt tendance à quitter les campagnes pour s'installer dans des zones urbaines,

généralement à la suite du départ de leur époux. Le nombre annuel de travailleurs migrants n'a cessé de croître, passant de 53 000 en 2000 à 98 600 en 2019 (UNDESA, 2019). Les travailleurs migrants se rendent pour la plupart dans l'UE (70,7 % en France et 24,4 % en Espagne), mais certains émigrent aux Émirats arabes unis (3 % – MTIP, 2017). La principale motivation des migrants est le travail, qui expliquait 47,4 % des départs en 2019 (ETF, 2021a).

Principales évolutions économiques

Les chocs mondiaux ainsi que la sécheresse ont provoqué un ralentissement de l'économie marocaine en 2022 et l'inflation a fortement augmenté (8 % au troisième trimestre 2022 – HCP, 2022). En 2023, l'inflation a diminué de moitié entre février et août 2023, mais l'inflation alimentaire reste élevée (1,8 %) et continue d'affecter les ménages les plus pauvres (Banque mondiale 2023).

Après une contraction de 6,3 % de la croissance en 2020, l'économie a affiché une croissance de 7,4 % du PIB réel en 2021, soutenue par un rebond du secteur agricole lié à la survenue d'abondantes précipitations. Banque mondiale, 2011.

Selon le suivi économique de la Banque mondiale (novembre 2023), l'économie a souffert d'une grave décélération en 2022, causée le cumul du choc des prix de divers produits de base et du choc climatique, ce qui s'est traduit par une valeur du PIB réel de 1,1 % en 2022 (contre 7,9 % en 2021). La croissance économique devrait être en hausse et atteindre 2,8 % en 2023, grâce à une reprise partielle du secteur de l'agriculture, de secteur des services et des exportations nettes. Cette reprise devrait se poursuivre à moyen terme, et la croissance du PIB réel devrait atteindre 3,1 % en 2024, 3,3 % en 2025 et 3,5 % en 2026 (Banque mondiale 2023). Tout cela démontre que le Maroc a la capacité de réagir efficacement aux chocs, comme le montre également la manière dont le pays s'est rétabli après la pandémie de COVID-19 de 2020 et le tremblement de terre de 2023.

Selon le rapport annuel 2021 de l'Observatoire Marocain de la TPME, les PME représentent 99,7 % du tissu d'entreprises marocain, créent 37,8 % de la valeur ajoutée et concentrent 73,7 % de l'emploi déclaré (OMTPME, 2021).

Les réformes recensées dans l'indice relatif à la politique concernant les PME (OCDE/UE/ETF, 2018) laissent à penser que le modèle marocain pourrait inciter d'autres économies de la région à améliorer leurs politiques en faveur des PME. Ainsi, le Maroc dispose depuis 2002 d'une loi spécifique sur les PME (la Charte de la petite et moyenne entreprise), qui définit les principes politiques les plus importants, notamment la création et les responsabilités d'une agence nationale pour les PME, la reconnaissance des associations d'aide aux PME à l'échelon local, régional et national, ou encore la mise en place de mécanismes de soutien. Toutefois, de nombreux défis subsistent, tels que le recours aux activités à faible valeur ajoutée, l'économie informelle, le sous-emploi et le chômage. L'évaluation relève également que les efforts de développement régional doivent être renforcés en ce qui concerne la mise en place de conditions permettant aux entrepreneurs de prospérer.

Le Maroc jouit du climat d'investissement le plus stable et de l'économie la plus diversifiée de la région. En 2019, le secteur des services, qui constitue un pan majeur de l'économie, a produit 57 % de la valeur ajoutée. Le tourisme, qui représentait 12 % du PIB et 12,9 % de l'emploi total, selon le Conseil mondial du voyage et du tourisme, demeure l'une des principales sources de croissance du pays. À l'heure actuelle, il est difficile de savoir si ce secteur peut retrouver son niveau d'avant pandémie (BAD, 2021).

Les investissements directs étrangers restent importants et sont de plus en plus orientés vers le secteur manufacturier. La création de niches industrielles modernes, bien connectées aux chaînes de valeur mondiales, a permis au pays de maintenir son accès aux marchés internationaux des capitaux, et ce malgré le durcissement constant des conditions de financement mondiales (Banque mondiale, 2023).

D'après l'enquête menée sur les entreprises de 2020, les petites, moyennes et grandes entreprises ont identifié les trois entraves principales suivantes à la conduite des affaires: la corruption, les taux d'imposition et l'administration fiscale (Banque mondiale, 2020). Continuer à investir pour optimiser l'environnement des entreprises reste une priorité du gouvernement, afin de leur permettre de se développer et de rester compétitives. Le gouvernement a entamé le lancement de la feuille de route économique, annoncée par le roi Mohammed VI en juillet 2020.

En février 2021, le gouvernement a engagé plusieurs réformes de lois visant à renforcer la protection sociale et les programmes de santé publique bénéficiant à l'ensemble de la population, et a créé le Fonds Mohammed VI, qui soutient ces actions ainsi que les PME grâce à des partenariats public-privé (PPP).

Selon une publication de l'OIT (2018) – seule source de statistiques sur l'économie informelle au Maroc – reposant sur des données de 2017, près de 80 % des emplois sont créés dans l'économie informelle.

L'économie dépend de secteurs très sensibles au changement climatique, à savoir l'agriculture, la pêche et le tourisme. Le Maroc est un pays pauvre en eau dont l'agriculture consomme environ 80 % de ses ressources en eau, la plupart des terres étant situées dans des zones arides et semi-arides. La stratégie «Génération verte» 2020-2030 vise à accroître la résilience de l'agriculture au changement climatique, notamment par le développement des compétences.

En mai 2021, le gouvernement marocain a annoncé un nouveau modèle de développement axé sur les priorités suivantes: i) la mise en œuvre de réformes structurelles pour stimuler la compétitivité et le développement du secteur privé; ii) l'amélioration de la qualité des services d'éducation et de santé pour renforcer le capital humain; iii) l'accélération du processus de décentralisation; et iv) la préservation des ressources naturelles. Il vise notamment à doubler le PIB en 12 ans et comprend l'objectif de doubler le nombre de femmes occupant un emploi (en partant du taux de 22 % datant de 2019) et de faire passer – d'ici à 2035 – de 27 % à 75 % la proportion d'élèves de 15 ans possédant les compétences de base en lecture, mathématiques et sciences.

Le 1er janvier 2021 a marqué le lancement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), un accord de libre-échange qui inclut 54 pays africains et vise à accélérer l'intégration économique et à développer le commerce intracontinental.

Parmi les pays en développement de la région, le Maroc est le deuxième destinataire des envois de fonds. Malgré la concentration d'expatriés marocains en Europe, les États-Unis arrivent en tête de la liste des pays à partir desquels les fonds sont envoyés (14 %), suivis de l'Arabie saoudite (12 %) et de la France (10 %) (KNOMAD, 2021).

Principales questions sociales

Avant la crise de la COVID-19, le secteur des compétences et du travail bénéficiait d'un regain d'intérêt de la part des plus hautes sphères du gouvernement marocain, et les actions concrètes mises en œuvre ont eu une incidence visible sur son développement. Ainsi, depuis près d'une décennie, le taux de décrochage scolaire est en forte baisse (en particulier au niveau primaire) et le taux d'alphabétisation est en hausse, le tout dans un contexte économique marqué par l'alternance de phases de stabilité et de croissance.

La pauvreté monétaire au niveau national a diminué de manière significative, passant de 14,2 % en 2004 à 4,8 % en 2014, puis à 1,7 % en 2020. En raison des effets désastreux du tremblement de terre de septembre 2023, les niveaux de pauvreté dans les six provinces touchées ont augmenté, avec des différences considérables d'une province à l'autre. Si l'on considère l'ensemble de la zone touchée par le tremblement de terre, le taux de pauvreté moyen atteint 18,5 %, ce qui est nettement plus élevé que le taux au niveau national. De même, le taux de vulnérabilité moyen dans la zone sinistrée est de 21,5 %, ce qui est là aussi supérieur au taux national de 12,6 %. Les provinces touchées par le tremblement de terre (Azilal, Al Haouz, Chichaoua, Marrakech, Taroudannt et Ouarzazate) se trouvent dans une situation socio-économique plus précaire que celle que connaît la moyenne du pays. Les mesures de soutien nécessaires sont mises en place et ciblent spécifiquement les personnes les plus vulnérables (HCP, 2023). Les personnes handicapées, qui représentent 6,8% de la population marocaine (soit 2,3 millions de personnes), figurent au nombre des groupes les plus vulnérables du pays (MSFFDS, 2014), particulièrement touchés en temps de crise. On estime que les deux tiers d'entre elles n'ont accès à aucune protection sociale et que, parmi celles qui en bénéficient, une grande majorité est affiliée au RAMED (Régime marocain d'assistance médicale aux familles les plus vulnérables) (MEFRA, 2020).

Les inégalités sociales (mesurées par l'indice de Gini) ont diminué d'un point entre 2014 et 2020 (passant de 39,5 à 38,5 au niveau national et de 31,7 à 30,2 dans les zones rurales) (HCP, 2020b).

Bien que le score du pays pour ce qui est de l'indice de développement humain (IDH) soit passé de 0,608 en 2009 à 0,686 en 2019, le Maroc est classé au 121^e rang sur 189 pays et territoires, positionnant ainsi le pays dans la catégorie de développement moyen. Le Maroc a obtenu un score de 0,454 pour l'indice d'inégalité de genre, ce qui le place au 111^e rang sur 162 pays. Seuls 18,4 % des sièges parlementaires sont occupés par des femmes, et seulement 21 % des femmes sont actives sur le marché du travail, contre 70 % des hommes marocains (Bertelsmann Stiftung, 2022).

2. ÉDUCATION ET FORMATION

2.1 Tendances et défis

Stratégie éducative et cadre juridique pour l'éducation

Dernier dispositif né de la stratégie nationale globale, le très ambitieux «Nouveau Modèle de Développement» vient compléter le précédent ensemble de stratégies et de politiques nationales. Il ambitionne de hisser le Maroc dans le premier tiers des différents classements internationaux d'ici à 2035, renforçant encore l'aspiration du pays à devenir un modèle régional. Le nouveau modèle a notamment pour objectif de doubler le PIB par habitant d'ici à 2035, de faire en sorte que plus de 90 % des élèves maîtrisent les aptitudes et compétences élémentaires à la sortie du primaire, de doubler la part des emplois formels dans le nombre total d'emplois, de faire passer le taux de participation des femmes de 22 %, en 2019, à 45 % en 2035, ou encore d'atteindre un taux de satisfaction des citoyens de plus de 80 % concernant l'administration et les services publics.

En outre, le ministère de l'éducation a lancé un ambitieux programme de réforme visant à améliorer la performance globale du secteur, conformément à la vision du secteur de l'éducation 2015-2030, qui jette les bases d'une «nouvelle école marocaine». La réforme 2015-2030 du secteur de l'éducation a comme objectifs un accès plus équitable à l'éducation dans toute la nation, en mettant l'accent sur l'inclusion des filles et l'égalité des chances pour relever le niveau d'éducation dans le pays.

La feuille de route correspondante pour la période 2022-2026 couvre trois domaines d'intérêt et énumère 12 engagements spécifiques. Elle vise à améliorer la gouvernance, à renforcer le niveau d'engagement des différentes parties prenantes dans le processus de réforme et à repenser le financement du secteur.

En avril 2022, le ministre de l'éducation a présenté une autre feuille de route intitulée «Une éducation de qualité pour tous», afin de poursuivre la réforme du secteur. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, 2022 a également vu le début de la mise en œuvre du «Plan d'accélération de la transformation de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation (Pacte ESRI 2030)».

Le programme PIAFE («Programme Intégré d'Appui à la Formation et à l'Education») financé par l'UE et doté d'un total de 150 millions d'EUR, vise à réformer le système d'éducation et de formation en plaçant l'apprenant au centre des réformes. Ce programme a atteint sa phase de mise en œuvre complète et se poursuivra jusqu'en 2026.

Au cours de la période de référence, un prêt de la BEI de 102,5 millions d'EUR a été engagé pour contribuer au financement de la construction et de l'aménagement de 150 écoles communautaires dans plusieurs académies régionales d'éducation et de formation. Cette opération est dotée d'un budget de 23,3 millions d'EUR financé par l'UE, dont une subvention d'investissement de 14 millions d'EUR et une assistance technique de 9,3 millions d'EUR pour soutenir la mise en œuvre du projet.

Dépenses consacrées à l'éducation

Les dépenses consacrées à l'éducation en pourcentage du PIB n'ont cessé d'augmenter au cours des dernières années pour lesquelles des données sont disponibles (4,6 % en 2015, 5,9 % en 2019 et 6,8 % en 2020). Lorsqu'ils sont mesurés en pourcentage des dépenses publiques totales, les derniers chiffres sont de 15,5 % en 2019, 14,8 % en 2020 et 16,9 % en 2021 (base de données des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale).

Accès, participation et décrochage scolaire

Depuis 2018, le Maroc met en œuvre un programme à grande échelle visant à élargir l'accès à une éducation préscolaire de qualité. En quelques années à peine, le pays a considérablement augmenté le taux de scolarisation préscolaire, qui est passé de 50,89 % en 2018 à 59,87 % en 2021. Au cours

de cette période, 13 594 nouvelles classes préscolaires ont été créées dans tout le pays (UNESCO, 2022).

Le taux net de scolarisation dans le secondaire ne cesse de croître depuis plus de dix ans. Alors qu'il était de 50 % en 2010, ce taux a atteint 68,5 % en 2020 et est légèrement plus élevé chez les filles, avec 69,3 %. De même, le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur n'a cessé d'augmenter depuis le début des années 2000 (UNESCO, 2021).

Selon les données publiées par la Banque mondiale, 70 % en moyenne des enfants de moins de 10 ans sont incapables de lire un texte simple dans la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Au Maroc, malgré les avancées louables mentionnées ci-dessus, la moyenne s'élève à 64,9 % (Banque mondiale, 2022).

Le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS) a publié des chiffres alarmants révélant le taux de décrochage scolaire au Maroc. Ainsi, 431 876 élèves ont quitté l'école publique en 2018 sans avoir obtenu de diplôme. Ce chiffre représente 78 % des élèves ayant étudié dans des écoles primaires et secondaires inférieures, dans lesquelles les enfants devraient rester scolarisés jusqu'à l'âge de 15 ans au moins (CSEFRS, 2019). Le rapport ne fait pas de distinction entre les parcours d'EFPP.

Résultats PISA

L'enquête PISA donne un aperçu de la manière dont les systèmes éducatifs préparent les élèves aux défis de la vie réelle et à la réussite future. Les résultats de l'enquête PISA 2018 menée au Maroc indiquent qu'en lecture, les jeunes de 15 ans au Maroc obtiennent un score de 359 points, contre 487 points en moyenne dans les pays de l'OCDE. Les jeunes de 15 ans obtiennent en moyenne 368 points en mathématiques, contre 489 points dans les pays de l'OCDE. Les résultats moyens en sciences ont été de 377 points, contre une moyenne de 489 points dans les pays de l'OCDE. L'écart moyen entre les étudiants favorisés et les étudiants défavorisés en lecture est de 51 points, contre 89 points en moyenne dans les pays de l'OCDE. Cependant, 13 % des étudiants défavorisés sont résilients sur le plan scolaire, alors que la moyenne de l'OCDE est de 11 % (OCDE, 2018).

Le Maroc a participé à l'enquête PISA 2022 et les résultats du pays ont été publiés le 5 décembre 2023 (disponibles à l'adresse [Maroc | Fiches d'informations | Résultats de l'enquête PISA 2022 de l'OCDE](#)). En mathématiques, les résultats sont assez similaires à ceux de 2018 alors qu'en lecture et en sciences, ils sont inférieurs à ceux de 2018. On observe une évolution positive en ce qui concerne l'accès des populations précédemment marginalisées à l'enseignement secondaire. Cela laisse à supposer que le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire a augmenté et pourrait expliquer les chiffres indiquant des résultats en baisse en lecture et en science, du fait de l'intégration des jeunes de 15 ans issus de populations marginalisées, alors que les résultats observés pour les élèves les plus favorisés sont restés stables.

Jeunes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation (NEET)

Les dernières données disponibles sur la proportion de personnes âgées de 15 à 24 ans qui ne travaillent pas et ne suivent pas d'études ou de formation (NEET) se rapportent à 2020 et doivent donc être interprétées avec prudence, car il s'agissait de l'année du confinement liée à la pandémie. En 2020, le taux national de personnes qui ne travaillent pas et ne suivent pas d'études ou de formation était de 26,6 %. Ventilé par sexe, ce taux était de 39,7 % pour les femmes et de 13,9 % pour les hommes. Bien que ces chiffres soient parmi les plus élevés au monde, le taux n'a cessé de diminuer chaque année depuis 2015.

2.2 EFP initial et éducation et formation des adultes

Cadre stratégique et juridique de l'EFP initial et de l'éducation et de la formation des adultes

La politique gouvernementale s'inscrit dans le contexte de la Vision stratégique de la réforme 2015-2030, qui s'articule autour de quatre grands objectifs: l'équité et l'égalité des chances, la qualité pour tous, la promotion de l'individu et de la société, ainsi qu'un leadership du changement efficient.

Les principaux axes de la Vision stratégique pour la réforme 2015-2030 (à savoir l'intégration et la consolidation du réseau de centres d'EFP) ont été traduits dans la loi-cadre relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique (loi-cadre n° 51-17) adoptée en 2019. Cette loi, qui garantit l'intégrité de la vision stratégique face aux risques politiques et institutionnels, constitue un pacte national contraignant pour l'ensemble des parties et fournit une base juridique pour la poursuite du développement et de la mise en œuvre. Elle a ensuite été complétée par la feuille de route consacrée à l'amélioration de l'EFP.

Comme expliqué plus haut, le dernier dispositif né de la stratégie nationale globale, le très ambitieux «Nouveau Modèle de Développement» vient compléter le précédent corpus de politiques et ambitionne de hisser le Maroc dans le premier tiers des différents classements internationaux d'ici à 2035, ce qui permettrait au pays de renforcer encore son ambition de devenir un modèle régional. Le nouveau modèle a notamment pour objectif de doubler le PIB par habitant d'ici à 2035, de faire en sorte que plus de 90 % des élèves maîtrisent les aptitudes et compétences élémentaires à la sortie du primaire, de ramener le taux d'emploi informel à 20 %, de faire passer le taux de participation des femmes de 22 %, en 2019, à 45 % en 2035, ou encore d'atteindre un taux de satisfaction des citoyens de plus de 80 % concernant l'administration et les services publics.

En ce qui concerne l'examen des performances, la Vision stratégique de la réforme 2015-2030 a abouti à l'élaboration d'un cadre national d'évaluation qui sera régulièrement utilisé pour enregistrer les progrès réalisés par rapport aux objectifs de la réforme. Ce dispositif est aujourd'hui complété par des évaluations au niveau régional (CSEFRS, 2021a). À cette fin, le Conseil de l'éducation, qui est chargé du suivi de la réforme, a établi un «indice régional pour le développement de l'éducation». Cet indice composite regroupe 157 indicateurs divisés en trois grandes dimensions correspondant aux objectifs de la réforme, à savoir l'équité, la qualité et la promotion.

La stratégie nationale de la formation professionnelle 2021 rassemble tous les partenaires autour d'une vision commune et moderne du développement des compétences, axée sur l'employabilité, une gouvernance plus efficace et l'utilisation des ressources.

La stratégie EFP 2021 vise à augmenter continuellement le nombre de diplômés de l'EFP (public, privé, jeunes et adultes inclus) et la qualité de leur apprentissage, avec pour objectif d'atteindre plus de 2 millions de diplômés par an, contre un peu plus d'un demi-million en 2015. Au moment de la rédaction du présent document, il n'a pas encore été possible de confirmer si cette étape a été franchie, en raison du manque de données.

Gouvernance et modalités de financement de l'EFP

En 2020, le Maroc comptait plus de 2 000 centres d'EFP, dont près d'un quart se trouvent à Casablanca et 72 % sont exploités par des acteurs du secteur privé (ce pourcentage est en hausse depuis plusieurs années). La part des étudiants de l'EFP dans l'enseignement secondaire n'a cessé d'augmenter ces dix dernières années. Pour l'année scolaire 2019-2020, ce sont près de 400 000 apprenants qui ont suivi des cours d'EFP dans tout le pays (DFP, 2020). Ce chiffre représente 15 % des élèves de l'enseignement secondaire, ce qui reste relativement faible. En 2015, on dénombrait un peu plus de 300 000 étudiants d'EFP (DFP, 2015).

L'EFP public est principalement financé par le secteur privé, ce qui correspond à 1,6 % de ses dépenses salariales, soit plus de 2,4 milliards de MAD par an (soit 218 millions d'EUR). Ces ressources sont collectées par la CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale). Ce montant est principalement consacré à la formation initiale, dont 30 % à l'éducation des adultes.

Comme indiqué précédemment, l'un des objectifs de la stratégie EFP 2021 est d'accroître l'efficacité de la gouvernance. En conséquence, le gouvernement a lancé un nouveau programme avec le développement du projet de nouvelles «Cités des métiers et des compétences» (CMC), décentralisées et présentes dans chacune des 12 régions. Les CMC devraient représenter un changement majeur dans la manière dont les services de formation sont proposés et seront mises en œuvre par l'intermédiaire d'institutions multifonctionnelles couvrant le secteur prioritaire de chacune des régions. Ces cités seront animées dans le cadre de partenariats regroupant des entreprises locales et des organismes publics locaux ou régionaux. Au moment de la rédaction du présent document, trois CMC ont été créés, huit cités sont en cours de construction et les travaux devraient commencer pour une autre cité.

Certifications, validation et reconnaissance des compétences

Le Cadre national des certifications (CNC) du Maroc est complet, couvre tous les types de qualifications en matière d'éducation et de formation, et est structuré en huit niveaux. Il comporte des éléments d'un système de certification moderne, y compris des approches axées sur les résultats, tandis que des mesures systématiques d'assurance de la qualité sont mises en place. La loi de 2019 sur l'éducation fait référence au CNC, qui est également inclus dans divers textes législatifs relatifs à l'éducation et à la formation.

Bien que les parties prenantes, les secteurs économiques et les prestataires de services éducatifs soient sensibilisés au CNC, celui-ci n'est pas encore totalement opérationnel. Pour ce faire, le CNC devrait être alimenté par des certifications relevant de la responsabilité de différents organismes dans une base de données nationale des certifications, qui relierait toutes les certifications et les rendrait plus accessibles et compréhensibles.

Le comité directeur du CNC et le comité permanent du CNC ont été chargés respectivement de l'orientation stratégique et de la coordination de la mise en œuvre du CNC. La gestion quotidienne, la gouvernance et la coordination du système de certification devraient également être renforcées. Cela est d'autant plus important que les responsabilités en matière d'enseignement obligatoire, d'enseignement supérieur, de formation professionnelle et d'apprentissage des adultes sont réparties entre différents ministères. En conclusion, le CNC du Maroc se trouve toujours en phase d'adoption et n'a pas progressé vers la phase d'activation.

Afin de soutenir l'apprentissage tout au long de la vie, les initiatives visant à valider l'apprentissage non formel et informel, ainsi qu'un système de crédits, devraient être renforcées.

Qualité et assurance qualité

Tant les établissements d'enseignement supérieur que leurs programmes doivent obtenir une approbation officielle, bien que le processus diffère légèrement entre les établissements publics et privés. L'Agence nationale d'évaluation et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ([ANEAQ](#)) est responsable du processus d'accréditation. L'ANEAQ évalue les demandes de création de nouvelles universités publiques et privées et d'autres établissements d'enseignement supérieur, ainsi que les demandes d'accréditation de programmes académiques. Elle publie [des rapports de synthèse](#), qui alimentent les délibérations sur l'accréditation de la Commission nationale de coordination de l'enseignement supérieur (la [CNCES](#)), un organisme de régulation composé d'acteurs des secteurs public et privé. Sur la base de la recommandation du CNCES, le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation (ENSSUP) publie les décisions finales d'accréditation et d'autorisation dans des notes ministérielles officielles.

L'ANEAQ évalue les programmes académiques sur la base de [normes pédagogiques nationales](#) établies pour les différents domaines et qualifications. Les programmes qui répondent à ces normes sont accrédités pour une durée de cinq ans (Sanga, 2022).

Le département de la formation professionnelle du ministère est seul chargé de l'assurance qualité du système de formation, de la conception des mesures d'assurance qualité jusqu'à leur mise en œuvre, en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes concernées. La feuille de route pour l'éducation et la loi-cadre sur l'éducation prévoient la mise en place d'un système d'assurance qualité renforcé, avec des procédures qui seront définies dans la législation d'exécution en cours

d'élaboration. Des programmes de formation sont également en cours de développement selon une approche fondée sur les compétences.

L'assurance qualité dans les établissements de formation professionnelle s'appuie sur toute une série de mécanismes:

La certification ISO des processus de gestion de certains établissements relève de la responsabilité de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT). Un système d'autoévaluation a été mis en place par le Département de la formation professionnelle en 2019. Ce dispositif couvre divers domaines d'évaluation pour aider les décideurs dans les établissements scolaires à prendre des mesures correctrices fondées sur des bilans réguliers des performances. Le système est progressivement déployé à l'ensemble des centres d'EFP marocains. Depuis 2019, le Cadre national des certifications permet de garantir la qualité des certifications par l'intermédiaire des organes de gouvernance et de mise en œuvre. Les certifications faisant partie du Cadre national des certifications sont soumises à un processus d'assurance qualité prédéfini. Néanmoins, la qualité de l'enseignement dans les écoles publiques se détériore depuis des années et les établissements privés ne cessent d'accroître leur part de marché (Banque mondiale, 2022). La nouvelle stratégie prévoit diverses mesures pour remédier à cette inégalité. Par exemple, à partir de septembre 2022, les candidats aux postes d'enseignants dans les écoles primaires et secondaires doivent posséder au moins une licence et suivre une formation de «spécialisation» d'un an. Cette mesure vise à garantir la qualité de la formation et l'engagement des enseignants.

Modalités de formation par le travail

L'EFPP propose trois modalités de formation: la formation résidentielle, la formation par apprentissage et la formation alternée:

- La formation résidentielle est dispensée dans des institutions publiques et dans des institutions privées et comprend une période de stage dans le cadre de la formation. La période de stage se déroulant dans l'année dure de un à deux mois. Il s'agit du principal mode de formation par rapport au nombre total de stagiaires inscrits.
- La formation par apprentissage est un programme de formation fondé sur l'apprentissage dans le cadre duquel les étudiants/stagiaires passent généralement 80 % de leur temps de formation en entreprise ou en stage professionnel (formation pratique). Le reste du temps est consacré à la formation dans un centre de formation professionnelle, où les étudiants apprennent la théorie et les concepts nécessaires à leur apprentissage.
- La formation alternée consiste à passer 50 % du temps de formation dans une entreprise et au moins un tiers du temps de formation dans un établissement de formation professionnelle.

L'adoption de lois et la mise en place de cadres administratifs appropriés permettent de créer les dispositifs de gouvernance nécessaires, aux niveaux national, régional et local, pour optimiser les expériences de formation par le travail et pérenniser leurs atouts. Ces cadres démontrent également le leadership du gouvernement et peuvent prévoir des mécanismes permettant de mobiliser partenaires sociaux, employeurs, étudiants et leurs parents. Ils peuvent également être utilisés pour instaurer et développer des relations de travail permettant aux établissements d'EFPP d'engager un dialogue avec la communauté locale (par exemple via des comités consultatifs), mais aussi de proposer des dispositifs d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFPP) pertinent, notamment des mécanismes de formation par le travail à la fois accessibles et productifs (UNESCO, 2021).

Toutefois, malgré ces efforts institutionnels indéniables, le nombre d'étudiants choisissant la voie de l'apprentissage demeure faible dans la pratique. Ainsi, sur les 191 122 étudiants d'EFPP (établissements publics) ayant obtenu leur diplôme en 2019, seuls 22 072 avaient effectué un apprentissage. Le Maroc investit peu dans la formation par le travail comparé à la moyenne de l'OCDE. De plus, la formation par le travail au Maroc recouvre à la fois les formations en milieu professionnel et les formations en alternance¹, et chaque parcours est régi par une loi et un ensemble

¹ Un cours de formation avec une alternance de périodes d'instruction formelle et d'expérience pratique.

de règlements différents (loi 12.00 et loi 36.90, respectivement – GIZ, 2020). Ce paysage fragmenté constitue un obstacle à l'harmonisation et aux efforts de réforme à grande échelle. En outre, la formation par le travail est financée principalement par l'État, tandis que les formations en alternance dépendent essentiellement des prélèvements fiscaux (1,6 % des salaires totaux). Dans les deux cas, l'OFPPT gère les fonds et la mise en œuvre, ce qui soulève des questions de transparence et de coordination. Enfin, la réglementation marocaine exonère trois secteurs d'activité (l'agriculture, l'artisanat et l'extraction minière) de la contribution au prélèvement fiscal. Ces secteurs, qui emploient une part non négligeable de la main-d'œuvre, produisent surtout des biens destinés à l'exportation. Parmi les autres facteurs contraignants, on citera une mobilisation insuffisante du secteur privé et une orientation professionnelle limitée.

Éducation et compétences numériques

Au début de l'année 2022, le taux de pénétration de l'internet au Maroc s'élevait à 84,1 % de la population totale. En d'autres termes, ces chiffres relatifs aux utilisateurs révèlent que 5,96 millions de personnes au Maroc n'utilisaient pas l'internet au début de l'année 2022, ce qui signifie que 15,9 % de la population étaient hors ligne.

«Maroc Numeric 2013» et «Maroc Digital 2020» sont les deux stratégies globales actuellement en œuvre qui visent à renforcer l'économie numérique marocaine.

Une nouvelle stratégie de transition numérique appelée «Maroc Digital» 2030 a été élaborée en 2023 et fait actuellement l'objet d'un processus d'adoption. Cette stratégie a pour objectif de faire de la technologie numérique un levier pour le développement socio-économique du royaume, et ainsi répondre aux besoins des citoyens. Elle porte sur plusieurs domaines, dont l'administration numérique, la gouvernance, le cadre juridique, les données, la gestion du changement, les compétences et les infrastructures numériques. Elle vise notamment à réaliser l'inclusion numérique d'une grande partie de la société.

Malgré les nombreuses initiatives (présentées de manière systématique par Khalfi en 2021) visant à intégrer les compétences numériques dans les écoles, l'évaluation nationale des progrès réalisés par les étudiants en matière d'acquisition de compétences TIC demeure insuffisante (OIT, 2019), et le développement professionnel des enseignants ne s'est pas sensiblement amélioré (CSEFRS, 2014). Les obstacles structurels auxquels est confronté le système d'éducation et de formation ont été identifiés et examinés, de même que les politiques régissant ce domaine. La quasi-totalité des universités sont bien équipées, mais la barrière culturelle liée au rôle perçu des étudiants et des enseignants et la capacité à tirer pleinement parti des outils disponibles se sont révélées être un obstacle majeur.

Parmi les interventions notables figure celle de l'ANAPEC (l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences), qui a développé une stratégie numérique fondée sur les outils web, téléphoniques et numériques, afin d'améliorer la qualité des services et le nombre de jeunes utilisateurs. En outre, le réseau MARWAN (Réseau National d'Enseignement et de Recherche) cherche à interconnecter l'ensemble des universités et des établissements d'enseignement marocains. Ce projet est axé sur l'éducation, la formation et la recherche. La dernière version du réseau permet aux universités d'accéder à l'internet à haut débit (entre 2 et 100 Mbps) grâce à sa connexion au réseau «GEANT», réservé au trafic universitaire.

Statistiques sur l'éducation et la formation

Le Haut Commissariat au Plan est l'office national des statistiques. Son site web fournit des données sur la plupart des dimensions de la situation sociale, du travail, de l'éducation et de la santé de la population. On pourra citer, parmi les autres sources nationales fiables, le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS), ainsi que des sources internationales telles que l'UNESCO et la Banque mondiale.

Par exemple, dans le cadre du Programme national d'évaluation des acquis (PNEA_2024), au deuxième trimestre 2022, le Conseil national de l'éducation a piloté une méthodologie et évalué les compétences de 11 000 élèves de la première classe de l'enseignement secondaire et de 14 000 élèves de la dernière classe de l'enseignement secondaire dans 700 écoles. L'objectif était

d'évaluer les effets pédagogiques des nouveaux modèles de gestion et de déterminer si la réforme en cours porte déjà ses fruits. Les résultats du rapport ont été publiés sur le site web de CSEFRS.

3. MARCHÉ DU TRAVAIL ET EMPLOI

3.1 Tendances et défis

Caractéristiques du marché du travail

Bien que le revenu des salariés ait doublé entre 2000 et 2018, la création de nouveaux emplois n'a pas suivi et l'inactivité demeure un obstacle à la prospérité de la société. Le marché du travail marocain est confronté à trois défis majeurs: le manque d'inclusion (les femmes et les jeunes sont moins intégrés sur le marché du travail que les hommes adultes), la faible croissance de l'emploi et la prédominance des emplois de qualité médiocre et à faible qualification. Malgré la mise en œuvre de nombreuses politiques publiques en matière d'emploi, la croissance économique ne s'est pas traduite par la création d'emplois décents. Selon la Banque mondiale, seuls 129 000 emplois sont créés chaque année, alors que la population en âge de travailler augmente de 300 000 personnes par an (Díaz-Cassou et al., 2021). Ces tendances historiques ont été aggravées par les confinements liés à la COVID-19 et les réponses actuelles sont entravées par la hausse de l'inflation provoquée cette année par le conflit entre la Russie et l'Ukraine.

En outre, le profil très diversifié de l'emploi pose d'importants défis à la politique du travail. La structure économique du Maroc comprend quelques grandes entreprises établies officiellement, ainsi qu'un éventail de lieux de travail très différents, y compris des petites entreprises fonctionnant partiellement ou totalement de manière informelle, le travail non salarié, le travail domestique et le travail familial non rémunéré. Plus d'un tiers de la main-d'œuvre employée travaille dans l'agriculture. Il s'agit d'un contexte difficile pour les responsables de la politique du travail, étant donné que diverses règles et institutions seraient nécessaires pour refléter l'éventail des réalités (Lopez-Acevedo, 2021).

À la fin de 2022, le taux de chômage avait légèrement diminué pour s'établir à 11,4 % au niveau national, contre 12,3 % en 2021. Il a également diminué d'un point de pourcentage dans les zones urbaines (revenant à 15 %) et s'est maintenu à 5,2 % dans les zones rurales. L'augmentation du taux d'emploi des femmes (17,8 % à la fin de 2022) et des jeunes de 15 à 24 ans (31,7 %) fait partie des évolutions positives de cette année. Toutefois, une baisse du taux d'emploi des diplômés (désormais égal à 17,7 %) a également été enregistrée en 2022 (HCPa, 2022).

Statistiques sur le marché du travail et l'emploi

L'ETF observe que beaucoup plus d'informations, notamment des statistiques de l'année précédente, ont été mises en ligne sur le site web du Haut Commissariat au Plan (l'Office national de la statistique). Il s'agit là d'une amélioration significative.

Après un démarrage plutôt lent, l'Observatoire National du Marché du Travail est aujourd'hui pleinement opérationnel, avec une équipe pluridisciplinaire de 25 personnes, un budget dédié et des locaux en propre. La création de l'Observatoire participe de la construction progressive d'un système d'observation intégré pour le marché du travail, doté d'un réseau d'observatoires aux niveaux central, sectoriel et régional. L'Observatoire publie régulièrement des rapports sur le marché du travail, des lettres d'information thématiques mensuelles, des bulletins ainsi que des documents techniques. Le contenu en ligne n'a cessé d'augmenter et la plateforme est désormais la principale source de données et d'analyses sur l'emploi au Maroc.

Le programme de coopération PIAFE (Programme intégré d'appui à la formation et à l'éducation) de l'UE comprend un important volet d'assistance technique. L'une de ses activités en cours consiste à aider le ministère de l'inclusion économique, des petites entreprises, de l'emploi et des compétences à renforcer sa capacité de gestion des données et à mettre en place un système de gestion de l'information qui permette de suivre les apprenants et les diplômés, ainsi que leur intégration sur le marché du travail.

3.2 Politique de l'emploi et cadre institutionnel

Stratégie et cadre juridique dans le domaine de la politique de l'emploi

La stratégie nationale pour l'emploi vise à créer au moins 200 000 emplois par an entre 2015 et 2025, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes. Elle a été élaborée par le ministère de l'inclusion économique, des petites entreprises, de l'emploi et des compétences et a été adoptée par le gouvernement en 2015.

La Stratégie Nationale pour l'Emploi a été revue en 2021 et comprend désormais un programme gouvernemental ainsi qu'un plan d'action national, qui s'étendront jusqu'en 2026 et seront réexaminés en 2025. La version actuelle propose de réaliser des progrès dans les domaines du développement du capital humain (en renforçant notamment la formation par le travail et les compétences linguistiques), de la gouvernance du marché du travail, de la création d'emplois et de l'amélioration des programmes d'activation.

Le programme de la Stratégie avait atteint 55 % de ses objectifs en 2020 (avec plus de 200 000 emplois créés), avant que la pandémie de COVID-19 ne vienne bouleverser toutes les actions prévues. Toutefois, l'absence d'un système d'évaluation fondé sur les performances rend difficile l'évaluation de l'efficacité dans la durée (ONMT, 2020). En 2022, par exemple, 133 000 nouveaux emplois ont été créés, soit un gain de 285 000 emplois dans les zones urbaines et une perte de 152 000 emplois dans les zones rurales.

Initiatives pour stimuler l'emploi

Au cours des trente dernières années, un nombre considérable d'initiatives ont été lancées pour stimuler l'emploi au Maroc et mettre fin à l'incapacité du pays à déployer sa main-d'œuvre dans une économie en pleine croissance. Toutefois, ces politiques et mesures n'ont fait l'objet que d'un nombre limité d'évaluations. Le Maroc a certes consacré les principes d'évaluation des politiques publiques dans sa Constitution en 2011, mais ces progrès institutionnels ne se sont pas concrétisés par la mise en place d'un écosystème d'évaluation systématique (Chatri et Ragbi, 2021).

L'actuel paysage politique dans ce secteur s'articule autour des stratégies suivantes:

La stratégie nationale pour l'emploi promeut l'emploi décent grâce à la croissance et à des emplois productifs et de qualité, en augmentant la participation des jeunes et des femmes au marché du travail et en renforçant l'égalité en matière d'emploi, parallèlement à l'accès à l'emploi et à la réduction des disparités en matière d'emploi entre les différentes régions du pays. Elle cible tous les acteurs économiques dans le cadre d'une approche globale qui tient compte de l'économie tout en considérant également le financement et le renforcement des capacités institutionnelles.

Le plan d'action correspondant pour 2021 soutient la création d'emplois de diverses manières, telles que des exonérations fiscales pour les investisseurs qui recrutent des jeunes au niveau local, l'examen des investissements publics avant leur approbation afin de déterminer leur incidence sur le marché du travail, le renforcement des mécanismes de prévision des compétences et l'aide apportée au travail indépendant et aux organisations de la société civile. Ce plan d'action vise également à améliorer l'adéquation des compétences sur le marché du travail en déployant des modules spécifiques d'EFP sur l'emploi indépendant et la connaissance du marché du travail, en renforçant l'apprentissage des langues étrangères et la formation par le travail et en formant au moins 50 000 nouveaux diplômés de l'EFP au cours de l'année scolaire 2021-2022. Le plan d'action prévoit également de renforcer les politiques actives du marché du travail. À titre d'exemple, le ministère de l'inclusion économique, des petites entreprises, de l'emploi et des compétences est en train de mettre en place un «passeport de compétences» pour aider les jeunes diplômés à acquérir les compétences dont ils ont besoin et ainsi accélérer leur transition vers le monde du travail. Il prévoit également l'application d'un certain nombre de méthodes de formation par le travail, afin de garantir que tous les segments de la population peuvent avoir accès à ce type de formation, en particulier les NEET. Ce sont là autant de méthodes qui viennent s'ajouter aux investissements visant à soutenir les compétences entrepreneuriales et à aider les start-ups. En ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité du marché du travail, les actions mises en œuvre visent notamment à améliorer la

législation régissant le droit de grève, la protection sociale des salariés et les inspections du travail. Le ministère prend également des mesures pour simplifier la résiliation des contrats de travail et étudie les changements à apporter à la législation afin que le Maroc puisse tirer parti des nouvelles formes de travail (notamment le travail via une plateforme).

En 2022, dans le cadre du programme gouvernemental 2021-2026, le premier ministre Aziz Akhannouch a lancé un nouveau programme économique intitulé «Awrach». Il vise à créer 104 000 emplois d'ici à la fin de 2023. Le programme est piloté par un comité stratégique présidé par le premier ministre lui-même. Le plan, doté d'une contribution financière de 2,5 milliards de MAD, vise à rétablir progressivement l'emploi à la suite du ralentissement économique lié au confinement. L'autre programme, intitulé «Forsa», vise à soutenir l'entrée des jeunes sur le marché du travail au moyen d'un soutien individuel et d'une formation à l'entrepreneuriat.

Afin de lancer le développement d'un nouveau cadre stratégique pour l'inclusion économique et l'emploi conforme au programme gouvernemental 2021-2026, le gouvernement a établi un partenariat avec l'OIT en vue d'examiner les progrès récents (évaluation à mi-parcours) de la stratégie pour l'emploi (SNE) ainsi que le plan national de promotion de l'emploi (PNPE). Les conclusions sont attendues en 2023.

Un nouveau plan d'aide de l'UE d'un montant de 624 millions d'EUR a été lancé en mars 2023. Il vise à soutenir la transition du Maroc vers l'énergie verte, à renforcer la coopération en matière de gestion de la migration irrégulière et à soutenir les plans de réforme ambitieux du Maroc dans des domaines clés tels que la protection sociale, la politique climatique, la réforme de l'administration publique et celle des systèmes judiciaires.

Il comprend notamment le programme «Terre Verte» (115 millions d'EUR), qui aidera le Maroc à réaliser transition verte et à renforcer l'emploi décent, l'entrepreneuriat «vert» ainsi que la couverture sociale des travailleurs.

En ce qui concerne la coopération internationale, la plupart des programmes de soutien sont conçus et mis en œuvre en partenariat avec l'OFPPT (prestataire public d'EFPP) et l'ANAPEC (Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences), qui assure la médiation entre employeurs et demandeurs d'emploi – Deau, 2021). En 2022, une réorganisation importante de l'ANAPEC a été approuvée par son ministère de tutelle.

L'ANAPEC joue un rôle d'intermédiaire de service public actif sur le marché du travail qui, à l'heure actuelle, met principalement en œuvre plusieurs politiques actives du marché du travail (PAMT): le programme Taehil, qui vise à accroître l'employabilité par la formation; le programme Idmaj, qui soutient la transition des jeunes de l'école vers l'emploi grâce à des stages en entreprise; le programme Ana Moukawil, qui accompagne l'emploi indépendant grâce à la création de micro-entreprises et de petites entreprises; et le programme Tahfiz, qui vise à promouvoir l'emploi grâce à des incitations aux entreprises et aux associations nouvellement créées.

La création, en octobre 2017, de l'Observatoire des Branches Professionnelles, financé pour l'essentiel par la taxe sur l'EFPP, a permis de développer la collaboration avec le secteur privé. L'Observatoire fonctionne essentiellement comme un conseil sectoriel des compétences et contribue à recenser les besoins en compétences dans les secteurs économiques prioritaires, avec un accent sur les besoins locaux. Depuis sa création, l'Observatoire a mis en œuvre des dizaines d'initiatives chaque année, afin de soutenir les secteurs des compétences à l'aide d'outils méthodologiques et d'une assistance technique permettant d'examiner l'évolution des besoins en compétences dans les différents secteurs.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Kristien Van den Eynde, Fondation européenne pour la formation, à l'adresse suivante: kristien.van-den-eynde@etf.europa.eu

Maroc: Annexe statistique

L'annexe présente les données annuelles pour 2010, 2015, 2019, 2020, 2021 et 2022 ou pour la dernière année disponible.

	Indicateur	2010	2015	2019	2020	2021	2022	
1	Population totale (en milliers) ⁽¹⁾	32464,9	34680,5	36304,4	36688,8	37076,6	37458,0	
2	Taille relative de la population jeune (groupe d'âge des 15-24 ans et dénominateur 15-64 ans, %) ^{(1) C}	29,5	26,5	24,6	24,4	24,2	24,1	
3	Taux de croissance du PIB (%)	3,5	4,3	2,9	-7,2	7,9	1,1	
4	Valeur ajoutée brute par secteur (%)	Agriculture	12,0	11,8	10,8	10,7	12,0	10,7
		Industrie	23,7	25,6	25,2	26,0	26,1	27,2
		Services	47,2	52,2	53,5	53,2	51,6	52,3
5	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % du PIB)	D.M.	4,6	5,9	6,8	D.M.	D.M.	
6	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques totales)	D.M.	D.M. ⁽²⁾	15,5	14,8	16,9	D.M.	
7	Alphabétisation des adultes (%) ^C	D.M.	75,6 ⁽³⁾	73,8 ⁽⁴⁾	D.M.	75,9	D.M.	
8	Niveau d'éducation de la population totale (de plus de 15 ans) (%)	Faible	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Moyen	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Élevé	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
9	Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (18-24 ans) (%)	Total	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Hommes	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Femmes	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
10	Taux nets d'inscription dans l'enseignement secondaire (niveau 2-3 de la CITE) (%)	D.M.	D.M.	66,2	68,5	71,4	D.M.	
11	Part des élèves de l'EFP dans l'enseignement secondaire supérieur (niveau 3 de la CITE) (%)	12,2	D.M.	16,0	15,1	11,3	D.M.	
12	Mauvais résultats en lecture, mathématiques et sciences – PISA (%)	Lecture	s.o.	s.o.	73,3 ⁽⁴⁾	s.o.	SO	SO
		Mathématiques	s.o.	s.o.	75,6 ⁽⁴⁾	s.o.	SO	SO
		Sciences	s.o.	s.o.	69,4 ⁽⁴⁾	s.o.	SO	s.o.
13	Taux d'activité (15 ans et plus) (%)	Total	49,6	47,4	45,8	44,8	45,3	44,3
		Hommes	74,7	71,5	71,0	70,4	70,4	69,6

	Indicateur		2010	2015	2019	2020	2021	2022
		Femmes	25,9	24,8	21,5	19,9	20,9	19,8
14	Taux d'inactivité (des 15 ans et plus) (%) ^{(5) C}	Total	50,4	52,6	54,2	55,2	54,7	55,7
		Hommes	25,3	28,5	29,0	29,6	29,6	30,4
		Femmes	74,1	75,2	78,5	80,1	79,1	80,2
15	Taux d'emploi (15 ans et plus) (%)	Total	45,1	42,8	41,6	39,4	39,7	39,1
		Hommes	68,0	64,8	65,5	62,9	D.M.	D.M.
		Femmes	23,4	22,2	18,6	16,7	D.M.	D.M.
16	Taux d'emploi selon le niveau d'instruction (des 15 ans et plus) (%) ⁽⁶⁾⁽⁷⁾	Faible	47,7	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Moyen	59,6	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Élevé	69,2	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
17	Emploi par secteur (%)	Agriculture	40,3	39,0	32,5	31,3	31,2	29,3
		Industrie	22,1	20,6	22,5	22,9	22,9	23,2
		Services	37,5	40,4	44,9	45,7	45,8	47,4
18	Incidence du travail indépendant (%) ^{(5) C}		53,8	51,0	47,3	46,6	48,1	47,4 ⁽⁸⁾
19	Incidence de l'emploi vulnérable (%) ^{(5) C}		51,0	48,8	44,9	44,6	43,7	D.M.
20	Taux de chômage (des 15 ans et plus) (%)	Total	9,1	9,7	9,2	11,9	12,3	11,8
		Hommes	8,9	9,4	7,8	10,7	10,9	10,3
		Femmes	9,6	10,5	13,5	16,2	16,8	17,2
21	Taux de chômage selon le niveau d'instruction (des 15 ans et plus) (%) ⁽⁷⁾	Faible	4,5	4,1	3,1	5,6	4,6	4,2
		Moyen	16,0	15,6	12,4	15,5	15,9	14,1
		Élevé	18,1	21,2	21,6	23,9	25,9	25,8
22	Taux de chômage (15-24 ans) (%)	Total	17,6	20,8	24,9	31,2	31,8	32,7
		Hommes	18,1	20,6	22,0	28,0	28,4	28,7
		Femmes	16,1	21,4	33,4	41,2	41,9	44,4
23	Proportion de personnes âgées de 15 à 24 ans ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ni de formation (NEET) (%) ^{(5) C}	Total	31,4	27,9	26,5	26,6	D.M.	D.M.
		Hommes	D.M.	11,4	11,6	13,9	D.M.	D.M.
		Femmes	D.M.	45,1	41,7	39,7	D.M.	D.M.
24	Participation à la formation/l'apprentissage tout au long de la vie (%) ⁽⁶⁾	Total	D.M.	1,0	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Hommes	D.M.	1,0	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.
		Femmes	D.M.	0,9	D.M.	D.M.	D.M.	D.M.

	Indicateur	2010	2015	2019	2020	2021	2022
25	Indice de développement humain	0,603	0,654	0,682	0,679	0,683	D.M.

Dernière mise à jour: 11/09/2023

Sources:

Indicateurs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7: Banque mondiale, base de données des indicateurs du développement mondial

Indicateurs 7, 10, 11: Institut de statistiques de l'UNESCO.

Indicateurs 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 (2019-2021), 22, 23, 24: Haut-Commissariat au Plan

Indicateur 12 – Résultats de l'évaluation PISA 2018 de l'OCDE (volume I), annexe B1

Indicateur 21 (2010, 2015) – Eurostat

Indicateur 25 – PNUD

Remarques:

(1) Estimation.

(2) La valeur représentée dans la base de données de la Banque mondiale pour 2015 fait très probablement référence aux dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % du PIB), et non aux dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques totales). Elle a donc été exclue du tableau.

(3) S'applique à 2014

(4) S'applique à 2018

(5) Calculs de l'ETF à partir des données du HCP

(6) La tranche d'âge diffère de celle des 25-64 ans; les données se réfèrent à la population active ayant bénéficié d'une formation organisée par son employeur au cours des 12 derniers mois.

(7) Faible: Sans diplôme; Moyen: Ayant un diplôme: Niveau moyen; Élevé: Ayant un diplôme: Niveau supérieur

(8) 2022: somme des catégories HCP «auto-emploi» et «emploi non rémunéré».

Légende:

C = calculs de l'ETF

s.o. = sans objet

D.M. = données manquantes

Annexe: définitions des indicateurs

	Description	Définition
1	Population totale (en milliers)	La population totale est le nombre de résidents habituels estimé dans un pays donné au 1er janvier d'une année donnée. Lorsqu'aucune information n'est disponible sur la population habituellement résidente, les pays peuvent déclarer les résidents légaux ou inscrits.
2	Taille relative de la population des jeunes (groupe d'âge des 15-24 ans) (%)	Il s'agit du ratio de la population jeune (âgée de 15 à 24 ans) par rapport à la population en âge de travailler, généralement âgée de 15 à 64 ans (ou de 15 à 74 ans ou de 15 ans et plus).
3	Taux de croissance du PIB (%)	Taux de croissance annuel en pourcentage du PIB aux prix du marché en devise locale constante. Les agrégats sont basés sur des dollars des États-Unis constants de 2010. Le PIB est la somme de la valeur brute ajoutée par tous les producteurs résidents de l'économie, plus les taxes sur les produits, et moins les subventions non incluses dans la valeur des produits. Il est calculé sans effectuer de déductions pour l'amortissement des actifs fabriqués, ni pour l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles.
4	Valeur ajoutée brute par secteur (%)	Part de la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'industrie et des services. L'agriculture correspond aux divisions 1-5 de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) et comprend l'exploitation forestière, la chasse et la pêche, ainsi que la culture et la production animale. La valeur ajoutée est la production nette d'un secteur après avoir additionné tous les extrants et soustrait les intrants intermédiaires. Elle est calculée sans effectuer de déductions pour la dépréciation de biens fabriqués, ni pour l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles. L'origine de la valeur ajoutée est déterminée par la CITI, révision 3 ou 4. L'industrie correspond aux catégories de tabulation C-F (révision 3) ou aux catégories de tabulation B-F (révision 4) de la classification internationale type, par industrie (CITI), et comprend les industries extractives (y compris la production de pétrole), l'industrie manufacturière, la construction et les services publics (électricité, gaz et eau). Les services correspondent aux divisions 50 à 99 de la CITI et incluent la valeur ajoutée dans le commerce de gros et de détail (dont les hôtels et les restaurants), les transports et les services gouvernementaux, financiers, professionnels et personnels tels que l'éducation, les soins de santé et les services immobiliers. Sont également inclus les frais de service bancaire imputés, les droits à l'importation et toute anomalie statistique constatée par les compilateurs nationaux, ainsi que les anomalies résultant d'un rééchelonnement.
5	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % du PIB)	Dépenses publiques consacrées à l'éducation exprimées en pourcentage du PIB. En général, le secteur public finance l'éducation soit en soutenant directement les dépenses courantes ou en capital des établissements d'enseignement, soit en soutenant les élèves et leurs familles avec des bourses ou des prêts publics, ainsi qu'en attribuant des subventions à des entreprises privées ou des organisations à but non lucratif pour des activités éducatives (transfert aux ménages privés et aux entreprises). Les deux types de transactions sont compris dans les dépenses publiques totales pour l'éducation.
6	Dépenses publiques consacrées à l'éducation (en % des dépenses publiques totales)	Dépenses publiques consacrées à l'éducation exprimées en pourcentage des dépenses publiques totales. En général, le secteur public finance l'éducation soit en soutenant directement les dépenses courantes ou en capital des établissements d'enseignement, soit en soutenant les élèves et leurs familles avec des bourses ou des prêts publics, ainsi qu'en attribuant des subventions à des entreprises privées ou des organisations à but non lucratif pour des activités éducatives (transfert aux ménages privés et aux entreprises). Les deux types

	Description	Définition
		de transactions sont compris dans les dépenses publiques totales pour l'éducation.
7	Alphabétisation des adultes (%)	L'alphabétisation des adultes est le pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus sachant lire, écrire et comprendre une phrase courte et simple sur sa vie quotidienne. En général, l'alphabétisation englobe également le «numérisme», c'est-à-dire la capacité à effectuer des calculs arithmétiques simples.
8	Niveau d'éducation de la population totale (de plus de 15 ans) (%)	Le niveau d'instruction se réfère au niveau d'études le plus élevé atteint par les individus, exprimé en pourcentage de toutes les personnes de ce groupe d'âge. Cet indicateur se mesure le plus souvent sur la base du programme éducatif le plus élevé achevé avec succès et généralement validé par une qualification reconnue. Les certifications intermédiaires reconnues sont classées à un niveau inférieur à celui du programme proprement dit.
9	Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation (18-24 ans) (%)	Cet indicateur est défini comme le pourcentage de la population âgée de 18 à 24 ans ayant au maximum un niveau d'études secondaire inférieur et n'ayant suivi aucun enseignement ni aucune formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête. L'enseignement secondaire inférieur correspond aux niveaux 0-2 et 3C court de la CITE 1997 (c'est-à-dire les programmes d'une durée inférieure à deux ans) pour les données jusqu'en 2013 et aux niveaux 0-2 de la CITE 2011 pour les données à partir de 2014.
10	Taux nets d'inscription dans l'enseignement secondaire (niveau 2-3 de la CITE) (%)	Cet indicateur couvre les inscriptions dans un niveau d'enseignement donné des enfants/jeunes appartenant au groupe d'âge officiel correspondant au niveau d'enseignement donné.
11	Part des élèves de l'EFP dans l'enseignement secondaire supérieur (niveau 3 de la CITE) (%)	Le nombre total d'étudiants inscrits dans des programmes de formation professionnelle à un niveau d'études donné (en l'occurrence, l'enseignement secondaire supérieur), exprimé en pourcentage du nombre total d'étudiants inscrits dans l'ensemble des programmes (professionnels et généraux) à ce niveau.
12	Mauvais résultats en lecture, maths et sciences – PISA (%)	Il s'agit de jeunes âgés de 15 ans dont les résultats sont inférieurs au niveau 2 sur l'échelle PISA de compétences en lecture, mathématiques et sciences.
13	Taux d'activité (15 ans et plus) (%)	Le taux d'activité d'un groupe d'âge donné est calculé en divisant la population active par la population de ce groupe d'âge. La population active (également appelée «main-d'œuvre») est définie comme la somme des personnes ayant un emploi et des chômeurs. La population inactive comprend les personnes qui sont classées ni comme ayant un emploi ni comme chômeurs.
14	Taux d'inactivité (des 15 ans et plus) (%) ^{(5) C}	Le taux d'inactivité/de non-intégration à la population active d'un groupe d'âge donné est calculé en divisant la population inactive par la population de ce groupe d'âge. La population inactive comprend les personnes qui sont classées ni comme ayant un emploi ni comme chômeurs.
15	Taux d'emploi (15 ans et plus) (%)	Le taux d'emploi est calculé en divisant le nombre des personnes actives par la population totale du même groupe d'âge. Par personnes actives on entend toutes les personnes qui, durant la période de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou qui étaient temporairement absentes de ce travail. Si un groupe d'âge différent est utilisé, cela doit être précisé.
16	Taux d'emploi selon le niveau d'études (15 ans et plus) (%)	Le taux d'emploi est calculé en divisant le nombre des personnes actives par la population totale du même groupe d'âge. Par personnes actives, on entend toutes les personnes qui, durant la période de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou qui étaient

	Description	Définition
		temporairement absentes de ce travail. Si un groupe d'âge différent est utilisé, ceci doit être précisé. Les niveaux d'études font référence au niveau d'instruction le plus élevé achevé avec fruit. Trois niveaux sont pris en considération: faible (niveaux 0-2 de la CITE), moyen (niveaux 3-4 de la CITE) et élevé (niveaux 5-6 de la CITE 1997 et niveaux 5-8 de la CITE 2011).
17	Emploi par secteur (%)	Cet indicateur fournit des informations sur l'importance relative des différentes activités économiques en matière d'emploi. Les données sont présentées par grandes branches d'activité économique (c'est-à-dire agriculture/industrie/services) sur la base de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les activités économiques (CITI). En Europe, la classification NACE est conforme à la CITI.
18	Incidence du travail indépendant (%)	L'incidence du travail indépendant est exprimée par les travailleurs indépendants (c'est-à-dire les employeurs + les travailleurs pour compte propre + les travailleurs familiaux cotisants) en proportion du total des travailleurs salariés.
19	Incidence de l'emploi vulnérable (%)	L'incidence de l'emploi vulnérable est exprimée par les travailleurs pour compte propre et les travailleurs familiaux cotisants en pourcentage du nombre total de personnes employées.
20	Taux de chômage (15 ans et plus) (%)	Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. La population active est le total des personnes ayant un emploi et des chômeurs. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 64 ans ou de plus de 15 ans qui étaient sans travail pendant la semaine de référence, qui sont actuellement disponibles pour travailler (c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence), qui sont activement à la recherche d'un travail, c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un travail et l'entameront dans une période de trois mois au maximum.
21	Taux de chômage selon le niveau d'instruction (15 ans et plus) (%)	Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. La population active est le total des personnes ayant un emploi et des chômeurs. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 64 ans ou de plus de 15 ans qui étaient sans travail pendant la semaine de référence, qui sont actuellement disponibles pour travailler (c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence), qui sont activement à la recherche d'un travail (c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence), ou qui avaient trouvé un travail et l'entameront dans une période de trois mois au maximum. Les niveaux d'études font référence au niveau d'instruction le plus élevé achevé avec fruit. Trois niveaux sont pris en considération: faible (niveaux 0-2 de la CITE), moyen (niveaux 3-4 de la CITE) et élevé (niveaux 5-6 de la CITE 1997 et niveaux 5-8 de la CITE 2011).
22	Taux de chômage (15-24 ans) (%)	Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. La population active est le total des personnes ayant un emploi et des chômeurs. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 24 ans qui étaient sans travail pendant la semaine de référence, qui sont actuellement disponibles pour travailler (c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence), qui sont activement à la recherche d'un travail, c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un travail et l'entameront dans une période de trois mois au maximum.

	Description	Définition
23	Proportion de personnes âgées de 15 à 24 ans ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ni de formation (NEET) (%) (5) C	L'indicateur fournit des informations sur les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui remplissent les deux conditions suivantes: premièrement, ils ne sont pas employés (c'est-à-dire sans emploi ou inactifs selon la définition de l'OIT), et deuxièmement, ils n'ont pas reçu d'éducation ou de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Les données sont exprimées en pourcentage de la population totale de la même tranche d'âge et du même sexe, de laquelle sont exclus les jeunes n'ayant pas répondu à la question sur leur participation à l'éducation et à la formation.
24	Participation à la formation/l'apprentissage tout au long de la vie (% 15 ans et plus) (6)	Les participants à la formation tout au long de la vie désignent les personnes âgées de 25 à 64 ans qui ont répondu avoir suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête (numérateur). Le dénominateur est la population totale du même groupe d'âge, à l'exclusion des non-réponses à la question sur la participation à l'éducation et à la formation. Les informations collectées concernent toutes les formes d'enseignement ou de formation, qu'elles soient ou non pertinentes pour l'emploi actuel ou futur du répondant. Si une période de référence différente est utilisée, ceci doit être précisé.
25	Indice de développement humain	L'indice est une mesure synthétique des résultats moyens dans les dimensions clés du développement humain: une vie longue et saine, le fait d'être bien informé et d'avoir un niveau de vie décent.

PRINCIPAUX PROJETS DE BAILLEURS DE FONDS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE FORMATION ET D'EMPLOI

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des projets en cours dans le domaine de l'éducation, de la formation et de l'emploi. Veuillez noter que cette liste n'est pas exhaustive.

Promoteur	Nom du projet	Objet et principaux partenaires
AFD Agence Française de Développement	Projet de développement de l'emploi et des compétences Projets d'enseignement et de formation professionnels	Construction de 25 centres de formation professionnelle dans des secteurs économiques à fort potentiel. Assurer une meilleure adéquation entre les besoins du marché et les compétences des Marocains. Promouvoir la création d'emplois: soutenir le développement des entreprises marocaines (microentreprises et PME), en particulier dans le secteur agricole.
Agence coréenne de coopération internationale (KOICA)		Création d'un pôle central (Hub Centre) pour les formateurs marocains dans le secteur automobile Département de l'EFP du ministère de l'inclusion économique, des petites entreprises, de l'emploi et des compétences IFMIA Casablanca: <i>Institut de Formation aux Métiers de l'Industrie Automobile à Casablanca</i>
Coopération Canada	Le programme de développement international du Canada au Maroc vise à réduire les inégalités et la pauvreté parmi les personnes les plus vulnérables, en particulier les femmes et les filles.	Le programme de développement international se concentre sur: <ul style="list-style-type: none"> le développement des entreprises et le soutien aux moyens de subsistance, en mettant l'accent sur l'inclusion des femmes dans les chaînes de valeur agricoles; l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle, en particulier chez les jeunes, afin d'accroître leur employabilité et de répondre aux besoins du marché du travail; l'autonomisation économique des femmes grâce à l'ouverture des marchés et à l'économie verte; la dignité humaine en améliorant la santé sexuelle et reproductive des femmes et des jeunes filles, en plus de la sensibilisation aux questions de genre et de la lutte contre la violence fondée sur le genre.
GIZ	CESAR Création d'opportunités d'emploi dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement	Amélioration de l'employabilité et de la formation professionnelle dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Ministère de l'intérieur, OFPPT, IFMERE-OUJDA, universités, ANAPEC
GIZ	Tamheem II Développement de la formation professionnelle sur le lieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> Soutien à la réforme réglementaire et renforcement des structures de gouvernance public-privé Développement d'outils pédagogiques et formation de formateurs Développement de la formation professionnelle sur le lieu de travail dans six régions Amélioration de l'accès des jeunes, en particulier des filles, à la formation professionnelle Département de l'EFP du ministère de l'inclusion économique, des petites entreprises, de l'emploi et des compétences OFPPT, CGEM, associations

Promoteur	Nom du projet	Objet et principaux partenaires
IsDB Banque islamique de développement	Programme d'alphabétisation et de développement des compétences	Développement i) de l'alphabétisation de base; ii) de la formation en apprentissage; et iii) de la microfinance Département de l'EFP du ministère de l'inclusion économique, des petites entreprises, de l'emploi et des compétences
MCA (Millennium Challenge Account) MCC (Millennium Challenge Corporation)	Fonds Charaka	La mise en place d'une offre de formation professionnelle portée par la demande privée, au moyen d'un soutien financier pour la création ou l'extension des centres de formation professionnelle qui adoptent un mode de gouvernance fondé sur des partenariats public-privé (PPP). Neuf nouveaux centres et la conversion de six centres existants couvrant des secteurs clés dans six régions: Casablanca-Settat, Fès-Meknes, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Oriental, Béni Mellal- Khénifra et Drâa-Tafilalet
MCA Millennium Challenge Account	Programme Compact pour l'employabilité	Le projet «Éducation et formation pour l'employabilité» se compose de deux activités: <ul style="list-style-type: none"> L'activité «Enseignement secondaire» vise à améliorer la qualité de l'enseignement secondaire en testant une approche participative de l'amélioration des écoles dans 90 établissements répartis dans trois régions du Maroc. L'activité «Développement de la main-d'œuvre» vise à améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) en soutenant la gouvernance axée sur le secteur privé ainsi que la construction/réhabilitation de 15 centres de formation, et des investissements ciblés dans la réforme des politiques du secteur. Département de l'EFP du ministère de l'inclusion économique, des petites entreprises, de l'emploi et des compétences OFPPT, CGEM, ANAPEC
OIT	Projet régional STED-AMT: «Compétences pour la diversification commerciale et économique: alignement des compétences sur les stratégies de développement sectoriel en Algérie, au Maroc et en Tunisie»	Amélioration de la compétitivité et de la création d'emplois en Algérie, au Maroc et en Tunisie grâce à la mise en œuvre de stratégies efficaces de développement et d'utilisation des compétences dans certains secteurs économiques. Renforcement de la collaboration et de l'apprentissage mutuel entre les pays participants.
UE	PIAFE (Programme intégré d'appui à la formation et à l'éducation) Vers une éducation et une formation de qualité	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'offre d'éducation et de formation de qualité et la rendre accessible à tous; mieux répondre aux besoins des jeunes et à leurs parcours professionnels; renforcer la mobilisation sociale et sociétale autour du système d'éducation et de formation; améliorer l'efficience et l'efficacité du système d'éducation et de formation Ministère de l'inclusion économique, des petites entreprises, de l'emploi et des compétences, ministère de l'éducation, ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation
UE	Programme FORCAP Soutenir la mise en œuvre de la stratégie nationale de formation professionnelle	Améliorer la gouvernance, les compétences non techniques, l'inclusion sociale, le système d'information, la formation des formateurs, les concours nationaux de compétences

Promoteur	Nom du projet	Objet et principaux partenaires
		Département de l'EFP du ministère de l'inclusion économique, des petites entreprises, de l'emploi et des compétences
UNICEF	Forsa	Renforcement de la qualité de l'éducation au niveau secondaire par l'intégration de l'éducation à la citoyenneté et des compétences de vie dans les programmes d'études et le renforcement du système d'orientation Ministère de l'inclusion économique, des petites entreprises, de l'emploi et des compétences
USAID	Activité de formation des enseignants à l'éducation inclusive	Améliorer durablement les performances et les capacités des établissements d'enseignement supérieur et des centres régionaux de formation des enseignants marocains (CRMEF) afin d'offrir une formation et un développement professionnel de qualité aux enseignants dans le domaine de l'éducation inclusive pour les jeunes, en ciblant les étudiants sourds ou malentendants.
USAID	Partenariat pour l'enseignement supérieur – Maroc	Renforcement des capacités institutionnelles des Centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation (CRMEF) Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation

L'emploi durable et la croissance inclusive sont l'une des trois priorités de l'actuel cadre d'appui de l'UE au Maroc (le programme actuel est en cours de renouvellement; le précédent a expiré en 2022). Le budget total indicatif pour ce nouveau cycle d'aide est de 1,6 milliard d'EUR. C'est actuellement l'une des interventions phares au Maroc.

L'OIT a aidé le gouvernement à définir sa stratégie nationale pour l'emploi pour la période 2015-2025, en mobilisant un large éventail d'acteurs, tant au niveau central que local, y compris les partenaires sociaux. La mise en œuvre de la stratégie a été soutenue par l'Agence espagnole pour la coopération internationale au développement, l'Agence canadienne de développement international, l'Agence suédoise de coopération au développement international et le compte supplémentaire du budget ordinaire de l'OIT. La Banque africaine de développement soutient également cet effort au moyen principalement de lignes de crédit et d'investissements.

La Société du Compte du Millénaire soutient le secteur de l'emploi avec un budget de près de 27 millions d'USD, afin d'améliorer le suivi du marché du travail et de promouvoir l'emploi inclusif. Cela comporte trois dimensions: la promotion de l'emploi inclusif pour les jeunes et les femmes qui sont soit au chômage soit économiquement inactifs, le soutien à l'évaluation de l'incidence des politiques de l'emploi et du marché du travail, et la promotion de l'équité entre les sexes sur le lieu de travail.

La Banque mondiale offre de nombreux prêts et subventions au Maroc. En ce qui concerne l'employabilité, elle favorise la création d'emplois dans le secteur privé en instaurant un environnement plus efficace pour les entreprises et pour la compétitivité; elle augmente les possibilités de croissance du secteur privé, en particulier pour les microentreprises, les PME et l'employabilité des jeunes, et enfin elle améliore l'accès aux financements.

La Banque européenne d'investissement (BEI) a accordé un prêt de 102,5 millions d'EUR (plus de 1 milliard de MAD) pour financer la construction et l'aménagement de 150 écoles communautaires dans plusieurs académies régionales d'éducation et de formation au Royaume du Maroc. Cette opération est dotée d'un budget de 23,3 millions d'EUR (245 millions de MAD) financé par l'Union européenne, dont une subvention à l'investissement de 14 millions d'EUR et une assistance technique de 9,3 millions d'EUR pour soutenir la mise en œuvre du projet.

Le tableau suivant donne un aperçu d'autres interventions ayant des objectifs connexes.

Nom	Promoteur	Objet et bénéficiaire
Accéder aux opportunités d'emploi à l'international	Banque mondiale	Promotion des carrières à l'international ANAPEC
Augmentation des revenus des mères célibataires	Fondation CODESPA	Formation de coiffure pour mères célibataires au sein de l'association 100% Mamans à Tanger
E4E Initiative pour la jeunesse arabe	UE	Sensibilisation aux droits des travailleurs et amélioration de l'inclusion CGEM, ANPME, ministère de l'emploi et de la formation professionnelle
EconoWin	GIZ	Accroître la participation des femmes au marché du travail grâce à la formation et à la sensibilisation Universités et ONG
Employabilité des diplômés	British Council	Améliorer l'employabilité des diplômés et leur compétitivité au niveau international Ministère délégué de l'enseignement supérieur
Esprit d'entreprise pour les jeunes ruraux	Fondation CODESPA	Soutien aux ONG pour la formation des jeunes ruraux à l'entrepreneuriat Fondation OCP
FORSATY	USAID	Éducation, intégration professionnelle et renforcement des capacités des organisations de jeunes ONG locales, centres de formation professionnelle
Intégration des personnes vulnérables	Fondation CODESPA	Orienter les jeunes vers l'éducation non formelle et l'apprentissage Ministère de l'inclusion économique, des petites entreprises, de l'emploi et des compétences
Micro-entrepreneuriat pour les jeunes défavorisés dans le secteur informel	Banque mondiale	Sensibilisation et formation à l'entrepreneuriat pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans Ministère de la jeunesse et des sports
Min Ajliki	Belgique	Développement de l'entrepreneuriat féminin au Maroc (sensibilisation menant à la création et au développement) ANAPEC, ministère de l'éducation, ONG, dont l'AFEM
Observatoire National de l'Emploi	UE et OIT	Création d'un observatoire national de la création d'emplois, Ministère de l'inclusion économique, des petites entreprises, de l'emploi et des compétences
Programme de financement de l'emploi fondé sur les résultats	Millennium Challenge Account - Maroc	Développement d'une approche fondée sur les performances pour soutenir l'intermédiation privée Entreprises et ONG
Programme de la Banque mondiale en matière d'employabilité et de compétences	Banque mondiale	Amélioration des cours de formation des centres touristiques Ministère du tourisme
Programme visant à soutenir l'adéquation de la formation à l'emploi	BAD, Banque mondiale, AFD	Appui budgétaire et assistance technique visant à accroître l'employabilité des jeunes diplômés, Ministère de l'inclusion économique, des petites entreprises, de l'emploi et des compétences
Projet de connexion des salles de classe	British Council	Renforcement des compétences linguistiques et pédagogiques pour les professeurs d'anglais Ministère de l'inclusion économique, des petites entreprises, de l'emploi et des compétences

Nom	Promoteur	Objet et bénéficiaire
Promotion de l'emploi productif et décent pour les jeunes	OIT, Agence espagnole de coopération internationale au développement	Assistance technique aux politiques régionales, Ministère de l'inclusion économique, des petites entreprises, de l'emploi et des compétences
SEDPL2	Banque mondiale	Garantir que la formation est adaptée à l'emploi, à l'esprit d'entreprise et à l'orientation Ministère de l'inclusion économique, des petites entreprises, de l'emploi et des compétences, ministère de l'éducation, ministère délégué de l'enseignement supérieur
Soutenir la formation professionnelle	AFD	Soutenir la création d'un centre de formation des apprentis dans le secteur automobile OFPPT, ministère de l'inclusion économique, des petites entreprises, de l'emploi et des compétences
youth@work	OIT, Coopération Canada	Renforcement des capacités de l'OFPPT et des ONG Ministère du Développement Social, OFPPT, ANAPEC

ABRÉVIATIONS

AFD	Agence française de développement
ANAPEC	Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences
ANEAQ	Agence nationale d'évaluation et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
BAD	Banque africaine de développement
BEI	Banque européenne d'investissement
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CITI	Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique
CMC	Cités des métiers et des compétences
CNC	Cadre national des certifications
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale
CSEFRS	Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique
DFP	Département de la formation professionnelle
EFP	Enseignement et formation professionnels
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
ESRI	Institut de recherche sur les systèmes environnementaux
ETF	Fondation européenne pour la formation
Eurostat	Office statistique de l'Union européenne
FORCAP	Programme de réforme de l'enseignement et de la formation professionnels
FT	Formation par le travail
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
HCP	Haut-Commissariat au plan
IsDB	Banque islamique de développement
KNOMAD	Partenariat mondial de connaissances sur la migration et le développement (<i>Global Knowledge Partnership on Migration and Development</i>)
KOICA	Agence coréenne de coopération internationale (<i>Korea International Cooperation Agency</i>)
MCA	Fonds du Millénaire (<i>Millennium Challenge Account</i>)
MCC	Société du compte du millénaire (<i>Millennium Challenge Corporation</i>)
NACE	Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communautés européennes.
NEET	Les jeunes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation (<i>Young people not in Employment, Education or Training</i>)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFPPT	Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail

OIT	Organisation internationale du travail
OMTPME	Observatoire marocain des toutes petites, petites et moyennes entreprises
ONG	Organisation non gouvernementale
ONMT	Office national marocain du tourisme
PIAFE	Programme intégré d'appui à la formation et à l'éducation
PIB	Produit intérieur brut
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PJD	Parti de la justice et du développement
PME	Petites et moyennes entreprises
PNEA	Programme national d'évaluation des acquis
PNPE	Plan national de promotion de l'emploi
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPA	Partenariat public-privé
SEMED	Sud et Est de la Méditerranée
SNE	Stratégie nationale pour l'emploi
STED-AMT	Compétences pour la diversification commerciale et économique: alignement des compétences sur les stratégies de développement sectoriel en Algérie, au Maroc et en Tunisie
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TPME	Très petites, petites et moyennes entreprises
UE	Union européenne
UNDESA	Département des affaires économiques et sociales des Nations unies
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine

RÉFÉRENCES

BAD (Banque africaine de développement), *Private sector development in Morocco Joint report*, 2021. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.eib.org/attachments/country/private-sector-morocco-covid.pdf>.

Alfani, F., Clementi, F., Fabiani, M., Molini, V. et Valentini, E., *Once NEET, Always NEET? A Synthetic Panel Approach to Analyze the Moroccan Labor Market*. Rapport de recherche sur les politiques de la Banque Mondiale n° 9238, 11 mai 2020. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://ssrn.com/abstract=3599544>.

Bertelsmann Stiftung, BTI 2022 Country Report – Maroc. Gütersloh Bertelsmann Stiftung, 2022. Disponible en ligne à l'adresse suivante: https://bti-project.org/fileadmin/api/content/en/downloads/reports/country_report_2022_MAR.pdf.

CdC (Cour des Comptes) *Référé du Premier Président de la Cour des comptes sur les conditions de préparation et de gestion de la rentrée scolaire 2016-2017*, 2017. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <http://www.courdescomptes.ma/fr/Page-27/publications/refere/refere-du-premier-president-de-la-cour-des-comptes-sur-lesconditions-de-preparation-et-de-gestion-de-la-rentree-scolaire-2016-2017/5-190/>.

CERED (Centre d'Études et de Recherches Démographiques), *Projection de la Population et des Ménages 2014-2050*, mai 2017.

Chatri, A. et Ragbi, A., *Évaluation d'Impact de la Politique Active du Marché du Travail au Maroc*, 2021.

CSEFRS (Conseil Supérieur de l'Éducation, de Formation et de Recherche Scientifique), *La Mise en œuvre de la Charte Nationale d'Éducation et de Formation 2000-2013: Acquis, déficits et défis*, 2014. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.csefrs.ma/publications/charte-nationale-deducation-et-de-formation/?lang=fr>.

CSEFRS (Conseil Supérieur de l'Éducation, de Formation et de Recherche Scientifique), *Cadre de performance régional du suivi de la Vision Stratégique 2015-2018*, 2021a. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.csefrs.ma/publications/cadre-de-performance-regional-du-suivi-de-la-vision-strategique-2015-2018/?lang=fr>.

CSEFRS (Conseil Supérieur de l'Éducation, de Formation et de Recherche Scientifique), *L'enseignement Supérieur au Maroc: Efficacité et efficacité du système universitaire à accès régulé*, 2021b. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.csefrs.ma/publications/lenseignement-superieur-au-maroc-efficacite-et-efficience-du-systeme-universitaire-a-acces-regule/?lang=fr>.

CSEFRS (Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique), *Atlas territorial de l'abandon scolaire: Analyse des parcours de la cohorte 2014-2018 et cartographie communale*, 2019. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.csefrs.ma/wp-content/uploads/2019/12/ATLAS-TERRITORIAL-DE-LABANDON-SCOLAIRE-18-12-web.pdf>.

Deau, O., «L'insertion des jeunes marocains dans l'emploi: la coopération internationale dans les ambiguïtés des configurations néolibérales» dans Aït Mous, F. et Kadiri, Z. (Eds.). *Les jeunes du Maroc: comprendre les dynamiques pour un nouveau contrat social*, HEM Research Center, p. 171-203, 2021, Economia Book.

DFP (Département de la Formation Professionnelle), *La Formation Professionnelle en Chiffres – 2015–2016*, 2015. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.dfp.gov.ma/images/pdfdocs/Fp%20en%20chiffres%202015-2016.pdf>.

DFP (Département de la Formation Professionnel), *Principaux Indicateurs sur le Système de la Formation Professionnelle 2019-2020*, 2020. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.dfp.gov.ma/publications/431-principaux-indicateurs-de-la-formation-professionnelle-2019-2020.html>.

Diaz-Cassou, J., Iraqi, A., Deen, M., *Morocco Economic Monitor: From Relief to Recovery*, Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C., 2021.

CCE (Cour des comptes européenne) *Rapport spécial – Soutien de l'UE au Maroc – Résultats limités jusqu'à présent*, 2019. Disponible en ligne à l'adresse suivante:

https://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/SR19_09/SR_Morocco_EN.pdf.

El Alaoui, A., Naicker, S., Dogra, A., «Students' perceptions of early school leaving: A Moroccan case study», *Social Sciences & Humanities Open*, Volume 4, Issue 1, 2021.

Engelhardt-Wölfler, H., Schulz, F. et Büyükeçeci, Z., *Demographic and Human Development in the Middle East and North Africa*, University of Bamberg Press, Bamberg, 2018.

ETF, *Mapping COVID-19*, 2020. Disponible en ligne à l'adresse suivante:

https://www.etf.europa.eu/sites/default/files/2020-07/etf_covid_mapping_v06_1.pdf.

ETF, *Fiche pays migration et compétences Maroc – Septembre 2021*, 2021a. Disponible à l'adresse suivante: [https://www.etf.europa.eu/sites/default/files/2021-](https://www.etf.europa.eu/sites/default/files/2021-11/etf_fiche_pays_migration_et_compences_maroc_2021_fr_0.pdf)

[11/etf_fiche_pays_migration_et_compences_maroc_2021_fr_0.pdf](https://www.etf.europa.eu/sites/default/files/2021-11/etf_fiche_pays_migration_et_compences_maroc_2021_fr_0.pdf)

ETF, *Les jeunes en transition au sud et à l'est de la Méditerranée – Identifier des profils et des caractéristiques pour exploiter le potentiel des jeunes*, 2021b. Disponible en ligne à l'adresse suivante:

https://www.etf.europa.eu/sites/default/files/2021-03/youth_in_semed.pdf.

GIZ, *Étude sur les obstacles à l'expansion de la FMT au Maroc*, en attente de publication, 2020.

HCP (Haut Commissariat au Plan), *L'adéquation entre la formation et l'emploi au Maroc*, 2018.

Disponible en ligne à l'adresse suivante: https://www.hcp.ma/L-adequation-entre-formation-et-emploi-au-Maroc-Rapport-complet_a2170.html.

HCP (Haut Commissariat au Plan), *La situation du marché du travail en 2020*, 2020a. Disponible en

ligne à l'adresse suivante: https://www.hcp.ma/La-situation-du-marche-du-travail-en-2020_a2650.html.

HCP (Haut-Commissariat au Plan), L'évolution de l'indice de GINI par milieu entre 1985 et 2020, 2020b. Disponible en ligne à l'adresse [Évolution de l'indice de GINI par milieu entre 1985 et 2020 \(hcp.ma\)](https://www.hcp.ma/Evolution-de-l-indice-de-GINI-par-milieu-entre-1985-et-2020-hcp.ma)

HCP (Haut Commissariat au Plan), *La situation du marché du travail au troisième trimestre de 2021*,

2021a. Disponible en ligne à l'adresse suivante: https://www.hcp.ma/La-situation-du-marche-du-travail-au-troisieme-trimestre-de-2021_a2772.html.

HCP (Haut Commissariat au Plan), «THE SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS IN MOROCCO IN THE CONTEXT OF COVID-19», 2021a. Disponible en ligne à l'adresse suivante:

<https://www.hcp.ma/downloads/?tag=Derni%C3%A8res+parutions>.

HCP (Haut Commissariat au Plan), «Évolution des inégalités sociales dans un contexte marqué par les effets de la COVID-19 et de la hausse des prix», 2021b. Disponible en ligne à l'adresse suivante:

<https://www.hcp.ma/downloads/?tag=Derni%C3%A8res+parutions>.

HCP (Haut-Commissariat au Plan), 'Profil sociodémographique de la zone sinistrée suite au tremblement de terre survenu au Maroc le 8 septembre 2023, 2023. Disponible en ligne sur [Profil sociodémographique de la zone sinistrée suite au tremblement de terre survenu au Maroc le 8 septembre 2023 \(hcp.ma\)](https://www.hcp.ma/Profil-sociodemographique-de-la-zone-sinistree-suite-au-tremblement-de-terre-survenu-au-Maroc-le-8-septembre-2023-hcp.ma)

Hekking, M., *Morocco Reaffirms Commitment to African Development, South-South Cooperation*, 2020. Disponible en ligne à l'adresse suivante:

<https://www.morocoworldnews.com/2020/02/294612/morocco-reaffirms-commitment-to-african-development-south-south-cooperation>.

OIT (Organisation internationale du travail), *Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Picture*, 2018. Disponible en ligne à l'adresse suivante: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_626831.pdf.

OIT (Organisation internationale du travail), *COVID-19 crisis and the informal economy Immediate responses and policy challenges*, 2020a. Disponible en ligne à l'adresse suivante:

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---travail/documents/briefingnote/wcms_743623.pdf.

OIT – Organisation internationale du travail (2020b) *Global Employment Trends for Youth 2020*, 2020b. Disponible en ligne à l'adresse suivante: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_737648.pdf.

OIT – Organisation internationale du travail (2021), *Impact de la crise COVID-19 sur l'emploi et les TPME au Maroc*, 2021. Disponible en ligne à l'adresse suivante: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_798699.pdf.

FMI, COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 22/371, 2022. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.imf.org/en/News/Articles/2022/11/03/pr2271-imf-staff-completes-2022-article-iv-mission-to-morocco>.

International Policy Centre for Inclusive Growth, «Social protection after the Arab Spring», *Policy in Focus*, Vol. 14/3, 2017.

Kamal, A., *National Youth Policies – The Case of Morocco*, 2017. Disponible en ligne à l'adresse suivante: https://www.cidob.org/en/publications/publication_series/project_papers/sahwa_papers/policy_paper/sahwa_papers_national_youth_policies_the_case_of_morocco.

Kasraoui, S., *Morocco Records Significant Decline in School Dropouts in 2019-2020 Season*, 2021. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.morocoworldnews.com/2021/01/332578/morocco-records-significant-decline-in-school-dropouts-in-2019-2020-season>.

Khalfi, N. «Apprendre à enseigner à l'ère numérique: Perception de compétences et intégration pédagogique des TIC», *ITM Web of Conferences*, Vol. 39, 2021.

KNOMAD, *Recovery – COVID-19 Crisis Through a Migration Lens*, 2021. Disponible en ligne à l'adresse suivante: https://www.knomad.org/sites/default/files/2021-11/Migration_Brief%2035_1.pdf.

Lahlou, K., Doghmi, H. et Schneider, F., *The Size and Development of the Shadow Economy in Morocco*, Document de travail 2020-23, Bank Al-Maghrib, Département de la Recherche, 2020.

Lopez-Acevedo, G., Betcherman, G., Khellaf, A. et Molini, V., «Morocco's Jobs Landscape: Identifying Constraints to an Inclusive Labor Market», *International Development in Focus*, Washington, DC, 2021. Doi:10.1596/978-1-4648-1678-9. Licence: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

MEFRA –(ministère de l'économie des finances et de la réforme de l'administration), *Politique publique intégrée de protection sociale 2020-2030*, 2020. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.unicef.org/morocco/media/2531/file/POLITIQUE%20PUBLIQUE%20INTEGREE%20DE%20PROTECTION%20SOCIALE%202020-2030.pdf>.

Ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social, *Enquête nationale sur le Handicap*, 2014. Disponible en ligne à l'adresse suivante: Rech-Nat2-FBilan-fr.pdf (men.gov.ma).

MTIP (ministère du travail et de l'insertion professionnelle), *Stratégie nationale pour l'emploi*, 2015. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.travail.gov.ma/mtip-espace-emploi/strategie-nationale-pour-lemploi/plan-national-de-promotion-de-lemploi/?lang=fr#1575283953374-6418ad6d-de4c>.

MTIP (ministère du travail et de l'insertion professionnelle), *Bilan Social 2016*, 2017. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.travail.gov.ma/wp-content/uploads/2021/02/Bilan-social-2016.pdf>.

OCDE, *Maroc — Performance des étudiants (PISA 2018)*, 2018. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://gpseducation.oecd.org/CountryProfile?primaryCountry=MAR&threshold=5&topic=PI>.

OCDE, *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19) – The impact of COVID-19 on student equity and inclusion*, 2020. Disponible en ligne à l'adresse suivante:

<https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/the-impact-of-covid-19-on-student-equity-and-inclusion-supporting-vulnerable-students-during-school-closures-and-school-re-openings-d593b5c8/>.

OCDE/UE/ETF, *Moyen-Orient méditerranéen et Afrique du Nord 2018: évaluation intermédiaire des principales réformes en faveur des PME*, indice relatif à la politique concernant les PME, Éditions OCDE, Paris, 2018.

ONDH (Observatoire National du Développement Humain), *Dynamiques des niveaux de vie et de la pauvreté au Maroc*, 2021. Disponible en ligne à l'adresse suivante:

<https://www.ondh.ma/fr/publications/dynamiques-des-niveaux-de-vie-et-de-la-pauvrete-au-maroc-une-analyse-longitudinale>.

ONMT (Observatoire National du Marché du Travail), *Le marché du travail en 2019*, 2020. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.travail.gov.ma/wp-content/uploads/2021/03/Le-marche%CC%81-du-travail-en-2019.pdf>.

Sanga, O., – «Education in Morocco» *WENR (World Education News and Reviews)*, 2022. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://wenr.wes.org/2022/10/education-in-morocco>.

UNDESA, *International Migration 2019*, 2019. Disponible en ligne à l'adresse suivante:

https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/migrationreport/docs/InternationalMigration2019_Report.pdf.

UNESCO, *Morocco – country profile 2021*, 2021. Disponible en ligne à l'adresse suivante:

<https://en.unesco.org/countries/morocco>.

UNESCO, Liste officielle des indicateurs de l'ODD 4, Institut des statistiques, mars 2022. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <http://uis.unesco.org/en/news/education-data-release-sdg-4-and-other-relevant-policy-indicators>.

UNICEF, *Situation des enfants au Maroc*, 2019. Disponible en ligne à l'adresse suivante:

<https://www.unicef.org/morocco/media/2046/file/Situation%20des%20enfants%20au%20Maroc%202019.pdf>.

OMS, *Morocco – COVID-19 statistics*, 2021. Disponible en ligne à l'adresse suivante:

<https://covid19.who.int/region/emro/country/ma>.

Banque mondiale, *Doing Business 2020*, Washington DC, 2020. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://www.doingbusiness.org/en/reports/global-reports/doing-business-2020>.

Banque mondiale, *Morocco – country overview*, 2021. Disponible à l'adresse suivante:

<https://www.worldbank.org/en/country/morocco/overview#1>

Banque mondiale, *The State of Global Learning Poverty: 2022 Update*, 2022. Disponible en ligne à l'adresse suivante: <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/e52f55322528903b27f1b7e61238e416-0200022022/related/WBG-LearningLosses-flier-10-09-22-e-version.pdf..>

Banque mondiale, *Maroc Rapport de suivi de la situation économique: De la résilience à la prospérité partagée*, novembre 2023. Disponible en ligne à l'adresse suivante: [Maroc Rapport de suivi de la situation économique Automne 2023:De la résilience à la prospérité partagée \(worldbank.org\)](https://www.worldbank.org/fr/fr/publications/morocco-report-of-economic-situation)

Banque mondiale et Banque internationale pour la reconstruction et le développement, enquêtes sur les entreprises, profil des pays du Maroc 2019, Washington DC, 2020. Disponible en ligne à l'adresse suivante:

<https://www.enterprisesurveys.org/content/dam/enterprisesurveys/documents/country/Morocco-2019.pdf>.